



# Penvénan

## Naturellement...

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Penvénan

n° 4 nouvelle série | JUILLET 2009

### Edito

Chers concitoyens,

Nous voici dans la période estivale : moment de vacances pour les uns, et de pleine activité pour les autres.

Comme vous avez pu le constater, les employés communaux sont à pied d'œuvre pour accueillir les vacanciers, en ayant mis en place un fleurissement de qualité, préparé les terrains de camping et les ports.

Le Centre de Vacances et le Centre Nautique font le plein. Comme l'an passé, Cap Armor offre à un public allant de 7 à 77 ans, de multiples activités, certaines désormais habituelles, d'autres à découvrir : sports variés, tir à l'arc, bridge, nœuds marins, crêpes, cuisine... etc.

Soucieuse de la sécurité, la Municipalité fera assurer, cette année encore, la surveillance de la plage des Dunes.

Je vous souhaite à tous un été ensoleillé et de qualité.

*Michel Deniau, Maire.*

### Pennad-stur

Perwenaniz kaezh

Erruet eo koulz an hañv : vakañsoù ewid lod diouzhimp, ha labour 'bominabl ewid ar re all !

Evel ho peus gwelet, kantonierion Perwen' zo o labourad stard ewid plantañ bleuniou kàer partoud, lakaad toud an traou prest ha prop, da zigemerit touristed : tachennou-gampiñ, porzhou-mor Bugelez ha Porzh-Gwenn.

Kreisenn-vakañsou ha Skol bigi dre lien zo leun gand un c'houchad tud, ar bloawezh-mañ c'hoazh.

Evel arlene, « Cap Armor » zo o prientiñ ur bern traou, da dud a peb oad, d'ar re vihan 'koulz d'ar re vraz : sporchou da peb sort, tennañ flechou, c'hoari kartou, deskil ober pe krampouezh, pe skoulmou martoloded... hag all...

Ewid tud a blij dehe vont da neuial, a c'halfont vont da draezhenn Porzh-Gwenn, peogwir vo tud o surveilh, an hañv-mañ c'hoazh.

Souetiñ a ran deac'h toud, un hañv evurus, dindan heol tomm Perwen'... Ha n'ankouezit ket : Komiss ar c'hanton a vo e Perwenan d'ar 5 a vîzh gwengolo !

*An Aotro Maër, Michel Deniau*

### Sommaire Taolenn

Tout savoir	p 2/3
Le coin des jeunes	p 4
Les infos pratiques mairie	p 4
La vie des associations	p 5
Calendrier des fêtes	p 5
Vous y serez	p 5
C'est parti	p 5
Pour se faciliter la vie	p 6
Nature	p 7
Tout voir	p 7
Dans le rétro	p 7/8
Etat civil	p 8

## Interview

### Pennad-kaoz

Depuis combien d'années dirigez-vous le Centre Nautique ?

Cela fait 7 ans. Mais je ne suis pas seul, Pierre Gueutier et toute l'équipe, les services administratifs et techniques de la mairie me secondent et sans eux, le centre nautique n'aurait pas connu une si grande évolution.

En mars 2002, nous avions de superbes bâtiments mais le matériel nautique était vieillissant.

L'élaboration du projet de modernisation du centre s'est construite sous deux angles : coté terre par le traitement de l'offre et la demande des usagers, clients et

professionnels en améliorant les moyens techniques (information et communication) ; coté mer par l'établissement du plan d'investissement du matériel sur 6 ans.

La municipalité a su apprécier l'intérêt d'avoir un tel outil sur la commune et ses décisions ont contribué à son évolution.

A quel public s'adresse le centre nautique du Port Blanc ?

A tous les publics ! En période scolaire, grâce au centre de vacances, nous accueillons des jeunes venant de toute la France sans oublier les costarmoricains et les écoles de

## Hervé Nivet, responsable du centre nautique et du centre de vacances de Port-Blanc.

Penvénan bien sûr.

Pendant les vacances, le centre nautique propose à tous les usagers (de 4 à 77 ans) diverses activités : du jardin des mers pour les plus petits au first-class 8 pour les plus grands, en passant par des bateaux techniques pour ceux qui recherchent des performances, des sensations.

Des raids/raisons sur une journée en voile ou kayak de mer pour les adeptes de l'exploration sont aussi au programme.



Hervé Nivet

...SUITE EN PAGE 2...

La fréquentation a-t-elle évoluée depuis votre arrivée ? En 6 ans, nous sommes passés de 889 licenciés à 1053. Quant à l'accueil des groupes au printemps et à l'automne, de 18 en 2003 nous en avons reçus 27 en 2008. Cela représente 950 enfants par an et environ 4 000 séances / élèves.

A certaines périodes de l'année des tarifs préférentiels sont accordés aux habitants de la commune, pouvez vous nous en dire plus et donner les dates ou la périodicité ?

Le Centre Nautique est municipal et donc au service des penvénannais. Les semaines dites «de Penvénan» sont la 11<sup>ème</sup> et la dernière semaine des congés d'été, cette année du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août. Les penvénannais profitent alors d'une inscription à ½ tarif.

Le kayak est très en «vogue», quel est notre potentiel pour ce genre de loisir ?

Créée en 2004, la section kayak de mer, après un engouement les premières années, est aujourd'hui à un rythme de croisière. La demande reste simple : découverte du kayak dans des zones de navigations sécurisées, dans la convivialité et avec appréhension du milieu marin. Pour des navigations plus engagées ou plus lointaines, une mutualisation avec les clubs voisins sera sans doute à mettre en place.

Vous disposez toute l'année d'un encadrement qui vous accompagne, dites nous comment est construite l'équipe.

L'équipe permanente est composée de 2 personnes employées par la mairie (ETAPS) dont 1 à mi-temps annualisé, et de 2 salariés de l'Association des Activités Nautiques de Port-Blanc. Elle encadre les groupes, s'occupe de la maintenance et de l'intendance.

Combien de saisonniers vous rejoignent en période estivale ? Et quelles sont leurs compétences ?

Environ 20 moniteurs travaillent 1 mois ou plus, ce qui correspond à 5 équivalents temps plein à l'année. Ils sont secondés par une vingtaine d'aides monos bénévoles.

De quels matériels disposez-vous ? Avez-vous cette année des nouveaux bateaux ?

Notre matériel, de très bonnes qualité et composé de nouveaux matériaux, nécessite beaucoup moins de réparations. Nous effectuons un entretien poussé sur toutes les pièces d'accastillage et nous tenons un registre de sécurité pour tous les bateaux. Quant à l'investissement de nouveaux supports, le choix est vaste et pas toujours facile. Nous proposons des mini-stages et randonnées avec ces nouveautés. Cette année, le «bug», qui va peut-être détrôner «l'optimist»!

Il est annoncé une grande manifestation pour l'été, pouvez-vous nous en dire plus ?

Du 14 au 18 juillet 2009, l'association de l'Ecole de Voile de Port-Blanc organise, sur notre site, et en

collaboration avec le Centre Nautique, le National 420/470.

L'accueil des concurrents se fera le 14 juillet et dès le 15, plusieurs courses auront lieu sur le plan d'eau à partir de 10h. Les coureurs viendront non seulement de la France entière mais aussi de toute l'Europe et des Etats-Unis, ce qui nous promet un spectacle de haut niveau.

Vous disposez d'un site consultable sur Internet, donnez nous les coordonnées :

[www.cnportblanc.fr](http://www.cnportblanc.fr) : simple, d'accès facile, nous allons le faire évoluer pour le rendre encore plus aisé. Avec la météo, une newsletter et pourquoi pas, à moyen terme, une Web Cam visionnant le plan d'eau, la possibilité de s'inscrire et de payer en ligne...

Afin de prévoir et d'anticiper les futures demandes, nous avons fait appel à un organisme extérieur : Nautisme en Bretagne, qui va nous permettre de réfléchir à notre modernisation et de poursuivre notre élan.

# Tout savoir Goût pep tra



Sous la responsabilité de Hervé Houérou, l'équipe espace vert offre chaque année à Penvénan et à ses habitants un spectacle mettant en scène des fleurs de toutes sortes.

Différents sites sont ainsi mis en valeur pendant la saison estivale : littoral, bourg, bâtiments communaux, monuments historiques.

L'élaboration du fleurissement se prépare en amont pendant l'hiver, et pendant la haute saison, l'équipe espaces verts est mobilisée pour assurer l'entretien et l'arrosage des multiples sites fleuris.

## LES INFOS PRATIQUES MAIRIE

### Accueil :

Tél : 02.96.92.67.59 - Fax : 02.96.92.74.64

- Ouverture du lundi au vendredi 8h30 / 12h et 13h30 / 16h30
- Le samedi de 8h30 à 12h.
- Fermeture le jeudi après-midi.

### Permanences des Elus :

#### En mairie :

**Michel Deniau**, Maire  
le jeudi de 10h à 12h

**Monique Garel**, commerce et artisanat  
- le lundi de 10h à 12h

**Pierre Simon**, urbanisme le vendredi de 10h à 12h

**Thierry Hamon**, affaires scolaires, culturelles et sportives - le vendredi sur RdV

**Martine Kerempichon**, communication, tourisme, développement durable - le mardi de 14h à 16h

#### Au foyer logement :

**Micheline Le Cozannet**, affaires sociales, les lundi et jeudi de 9h à 11h30

#### Au CCAS :

**Anne-Marie Ollivier**, aménagement de l'espace, logement social, le mercredi de 14h à 16h sur RdV et le vendredi de 10h à 12h

e-mail : [mairie@ville-penvenan.fr](mailto:mairie@ville-penvenan.fr)  
portail d'accueil internet : [www.ville-penvenan.fr](http://www.ville-penvenan.fr)

#### Service des travaux :

Permanence assurée tous les jeudis de 10h30 à 12h en mairie

### Numéros utiles :

**Bibliothèque** : Tél : 02.96.92.65.92

**Capitainerie** : Tél : 02.96.92.89.11

**C.C.A.S.** : Tél : 02.96.92.77.68

**Centre de vacances** :

Tél : 02.96.92.69.56

[www.centrevacances.fr.st](http://www.centrevacances.fr.st)

**Centre nautique** : Tél : 02.96.92.64.96

[www.cnportblanc.fr](http://www.cnportblanc.fr)

**Cyb-esp@ce** : Tél : 09.77.85.39.08

**Ecole publique** : Tél : 02.96.92.65.18

**Garderie** : Tél : 02.96.92.66.77

**Ecole du Sacré-Cœur** :

Tél : 02.96.92.72.11

**Foyer logement** : Tél : 02.96.92.72.14

**Halle des sports** : Tél : 02.96.92.62.50

**Salle des fêtes** : Tél : 02.96.92.72.10

**OT Côte des Ajoncs, Penvénan** :

Tél : 02.96.92.81.09 [www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com](http://www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com)

[www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com](http://www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com)

### CC3R :

**Communauté de Communes des**

**Trois Rivières** :

Tél : 02.96.92.33.46

[www.cc3r.com](http://www.cc3r.com)

### NUMEROS D'URGENCE :

**Médecins de garde et pharmaciens** :

appeler le 15

**Police** : 17

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Appel depuis un portable** : 112

**Sauvetage en Mer** :

Tél : 02.98.89.31.31

# Penvénan au futur

## PLAN LOCAL D'URBANISME :

Un Projet pour l'Aménagement et le Développement Durable (P.A.D.D.).

Document structurant du Plan Local d'Urbanisme.

Il a été élaboré à partir d'un diagnostic sur les atouts et les faiblesses de Penvénan.

Trois orientations majeures ont été définies :

Une urbanisation équilibrée entre le bourg et le littoral.

Un développement modéré (1% de croissance annuelle) avec pour objectif 3000 habitants en 2020, hypothèse de croissance qui permet de garder à la commune sa spécificité et implique de réserver une trentaine d'hectares à l'urbanisation.

L'urbanisation autour du bourg est liée à l'application de la loi Littoral, une volonté d'accueillir des résidents permanents, de favoriser l'utilisation des équipements, commerces et services communaux, et de limiter les déplacements automobiles. Les villages de Port Blanc et de Buguéès ne seront pas oubliés. Leur extension limitée se fera en privilégiant la densification encadrée des espaces libres.

Préserver les espaces naturels.

Le littoral magnifique présente une diversité de milieux écologiques et est inscrit dans le réseau européen Natura 2000. La préservation des richesses écologiques doit se traduire dans le PLU par un classement adapté. Des éléments de « nature ordinaire » sont le gage d'une grande biodiversité qui joue un rôle dans la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau. Un véritable enjeu pour le futur.

La commune possède une chapelle classée et aussi un petit patrimoine qui ne bénéficie

d'aucune protection et a tendance à disparaître. Grâce au PLU, celui-ci sera protégé au titre de la « loi paysage ».

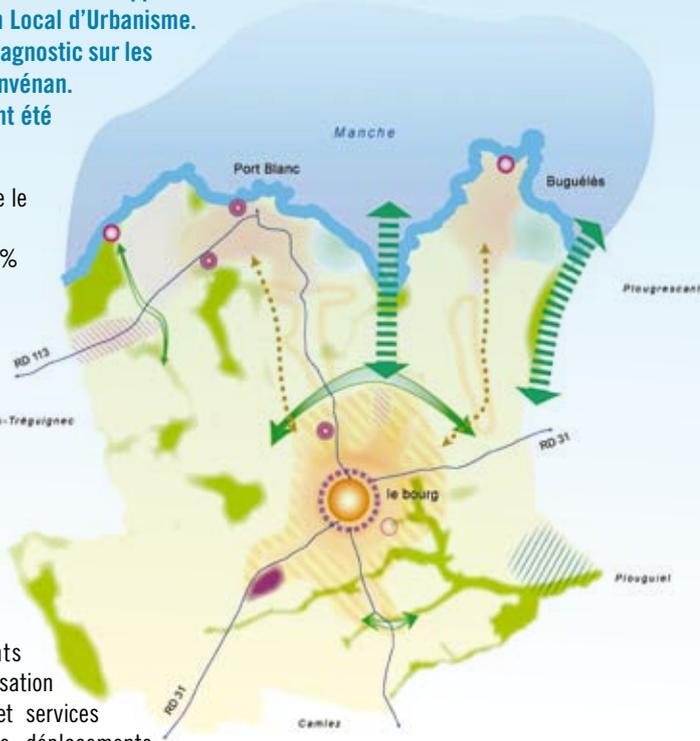
Dynamiser le tissu économique.

Amélioration de l'offre commerciale en répondant à des demandes d'installations d'artisans.

Préservation de l'agriculture, activité économique à part entière : grande préoccupation des élus.

Le PLU limite l'extension des zones urbaines autour du bourg ainsi que l'urbanisation dispersée.

Le tourisme, activité pourvoyeuse d'emplois, sera favorisé par la préservation des paysages, l'amélioration des cheminements doux et la rénovation du bâti pour la création d'hébergement de loisirs.



Le 21 mai dernier, le camping des dunes a ouvert son portail pour une nouvelle saison. Les estivants y trouveront quelques transformations telles que le remaniement des emplacements, ceci dans le but de répondre aux normes en vigueur, et des sanitaires entièrement refaits (carrelage, faïence, électricité) par l'équipe des services techniques. Chantal Le Floc'h accueille les vacanciers jusqu'au 12 septembre.



## AU SOMMET DE NOTRE ÉGLISE.

Les entreprises ART, CCA, et DAVY, sont à l'œuvre pour la restauration du clocher, à l'intérieur, mais aussi refaire le jointoyage, la toiture du pyramidon, et l'étanchéité.



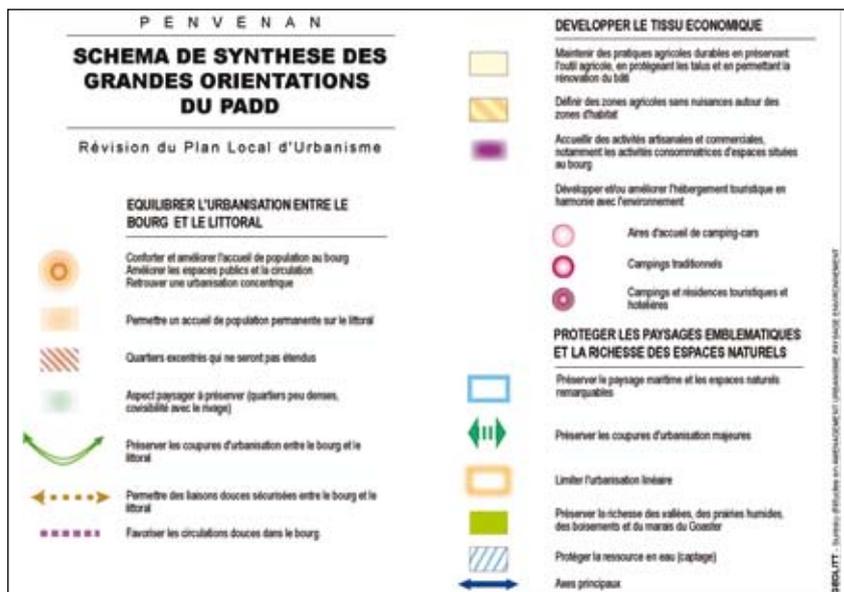
## POUR UNE EAU PURE, TRAVAILLONS ENSEMBLE.

Dans le cadre du programme «Dour hon douar» de reconquête de la qualité des eaux, la commune est signataire de la chartre communale préconisant une limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Une des techniques alternatives au désherbage chimique est l'utilisation du désherbage thermique. C'est une solution coûteuse en matériel et en carburant qui nécessite l'emploi de deux personnes. Il faudrait aussi multiplier par quatre les interventions.

Notre commune, comme beaucoup d'autres a mis en valeur les espaces verts et l'embellissement est agréable à tous mais il paraît inenvisageable de doubler le personnel.

C'est un nouveau concept d'entretien et de mise en valeur que la commune devra mettre en place au fil des années à venir. En exemple, les trottoirs qui ne sont pas enrobés pourraient être enherbés ou faire accepter quelques herbes et fleurs sauvages... Enfin un petit effort des particuliers sur leurs abords, comme le faisaient nos anciens en un geste civique, serait le bienvenu. Nous voulons tous une commune où il fait bon vivre, nous mettrons ensemble tous les moyens pour y parvenir !



# Le coin des jeunes

## Korn ar re youank

### “JE T'ÉCRIS, TU M'ÉCRIS”

A L'ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR, SE VIVENT DES LIAISONS HEUREUSES ENTRE :  
LES CM1 DE PENVÉNAN ET LES CE/CM D'UNE ÉCOLE DU MORBIHAN.

Notre histoire a pu être influencée par la lecture du roman écrit par Géva CABAN, étudié en tout début d'année : Il s'agissait d'un ensemble de lettres et ensuite d'un journal intime rédigé par une petite fille de notre âge. Depuis, en CM1, nous avons notre journal intitulé «La classe des petits bonheurs»... et aussi des correspondants. Que d'écriture !! Au commencement, bien sûr, il faut savoir écrire correctement une phrase, maîtriser les outils rigoureux de la langue française, s'entraîner à bien placer la ponctuation etc. Mais même, s'il faut surveiller ses mots et

respecter les exigences de la langue, tous les enfants se mettent à écrire avec sérieux et grand plaisir. C'est qu'ils savent qu'ils seront lus avec beaucoup d'intérêt, et surtout qu'on leur répondra...

Au-delà de ces ateliers d'écriture et d'échanges épistolaires, une fois les binômes constitués, les élèves savent déjà qu'une journée les réunira à Vannes en juin. Dans le cadre d'un projet régional, organisé par l'UGSEL/Morbihan (Union Générale et Sportive de l'Enseignement Libre), des élèves d'une cinquantaine d'écoles, participeront à une rencontre sur le thème des Arts du cirque. Après le plaisir d'écrire, celui donc de se retrouver pour jongler, s'élever, faire «son cirque», aborder la magie ou l'art clownesque... Promis, nous vous livrerons les temps forts de cette journée passée sous le chapiteau de l'amitié.

Affaire à suivre...



### ATHLÉ...

#### TOUT UN PROGRAMME !

Nous avons commencé par le saut escalier sur des escaliers en mousse ; puis le lancer de poids (une balle de 1 kg) ; le 50 mètres ; le triple saut (un cloche pied, un grand saut et on saute dans le sable) ; le lancer de vortex (un objet ayant le corps d'un poisson et le bas d'une fusée) ; le saut de haies sur 40 mètres. Pour finir, nous avons fait un relais, où nous avons terminé premier. Le goûter était bien mérité.



### UN TAMM BREZONEG BREMAÑ C'HOARIOÙ HENGOUNEL

Evit un abadenn sport meump graet c'hoarioù hengounel. Bez e oa an tric'horn da skouer. Gant paledoù koad e vez c'hoariet. Er c'hoari ar ranig e vez ret teurel paledoù houarn e-barzh genoù ur ranig a-benn kaout 2000 poent ! C'hoariet meump kilhoù kozh ivez. Plijet omp bet da glask lakaat boloù e toull ar c'hazh. Bez e oa ivez ur bilhart hollandek da lakaat paledoù koad da ruzañ dre norioù bihan hag ur bilhart japaniz. Gantañ e vez implijet boulenigoù koad. Evel just meump dizoloet ar c'hoari paledoù war blankenn, mil-anavezet amañ e-barzh ar vro. Asambles gant ur c'hlasad all eus ar skol e oamp : plijadur zo bet, sur !

Klasad divyezhek CP-CE1, skol publik b/Perwenan.

### CALENDRIER DES FÊTES

#### JUILLET

**Du 1<sup>er</sup> au 19** : expo aquarelles, M.-L. Manceaux, centre A. Le Braz  
**J 9 et V 10** : concert Bach de Patricia Heidsieck, CAPTEP, chapelle de Port-Blanc  
**Du 11 au 17** : stage aikido, A.C.P. Aikido, Halle des sports  
**Lundi 13 juillet** : feu d'artifice, bal et repas, comité de jumelage, Parking de Port-Blanc  
**Du 13 au 18** : Régates nationales 420 + 470, asso. école de voile, Port-Blanc  
**Mardi 14** : fête nationale, mairie, UFAC/FNACA/ANACR, place de l'église  
**Du 21 au 26** : expo peinture, Mme Vallin, Centre A. Le Braz  
**Du 27 au 2 août** : expo peinture, Mme Drouet, Centre A. Le Braz

#### AOÛT

**Dimanche 2** : Dans les pas d'Anatole, rando contée, CAPTEP, Port-Blanc

**Du 4 au 16** : salon des peintres amateurs, CAPTEP, Centre A. Le Braz  
**Samedi 8** : brocante, J.A.P., Port-Blanc  
**Samedi 15** : pardon de N-D de Port-Blanc, paroisse  
**Dimanche 16** : grandes régates de Port-Blanc, asso. école de voile, Port-Blanc  
**Mardi 18** : concert quatuor Arabesque, CAPTEP, église de Penvénan  
**Du 18 au 30** : expo peinture, Art Trégor, Centre A. Le Braz  
**S 23 et D 24** : concours de boules, union boulistes, parking salle des fêtes

#### SEPTEMBRE

**Du 1<sup>er</sup> au 6** : expo peinture, Mme Girard, Centre A. Le Braz  
**Samedi 5** : comice agricole,  
**Samedi 12** : forum des associations, comité des fêtes, salle des fêtes  
**Du 19 au 27** : expo atelier d'aquarelle, CAPTEP, Centre A. Le Braz

# La vie *Buhez ar c'hevredigezhioù* des associations

## LE COMITÉ DE JUMELAGE PENVENAN-CASTLECOMER A 10 ANS !

Le week-end du 1<sup>er</sup> mai, Monsieur le maire, Michel Deniau accompagné de Eric Dubois (président lors de la signature, aujourd'hui trésorier) et Isabelle Jarry (secrétaire) ont fêté l'anniversaire de ce jumelage à Castlecomer.

10 ans qui ont eu pour ambition de faire profiter les jeunes de la commune des possibilités du jumelage.

Les activités et les projets de cette année en sont le reflet.

**Novembre 2009** : Deux enseignantes de Castlecomer sont reçues à l'école du sacré cœur, concrétisant 3 années de correspondances entre ces deux écoles.

**Pâques 2009**. L'équipe de foot des 13 ans de la JA et leurs encadrants échangent leurs premières balles avec le club de Castlecomer «le Deen

Celtic». Parler anglais en jouant au foot, une belle motivation !

Et que dire d'apprendre le français en pratiquant la voile ! C'est ce qu'ont réalisé 2 jeunes irlandaises durant cette même semaine sur le plan d'eau de Port-Blanc.

L'année prochaine, les échanges seront inversés :



Castlecomer recevra des jeunes penvénannais pour leur faire découvrir une activité sportive, par exemple le golf et la JA les jeunes footballeurs d'outre manche.

En attendant, les contacts artistiques et culturels prendront le relais. Le salon des peintres amateurs 2009, organisé par la CAPTEP, recevra les artistes jumeaux.

Et les premiers contacts ont été pris entre la bibliothèque de Penvénan et celle de Castlecomer pour un échange de livres.

Pour faciliter toutes ces relations, un projet pour dispenser des cours d'anglais est à l'étude pour la rentrée.

Si tous ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à contacter le comité de jumelage.

## Vous y serez *Eno e vefet*

### A NE PAS MANQUER

Juillet en fête au Port-Blanc.

Le 13 au soir, traditionnel feu d'artifice (offert par la municipalité) et repas moule-frites et bal populaire organisés sur le parking de la chapelle par le comité de jumelage.

A suivre, du 14 au 18, grande animation nautique internationale avec le «national 420/470». Des coureurs de France, d'Europe et même des Etats Unis se retrouveront sur notre magnifique plan d'eau.



## JARDINIERS AMATEURS VOUS ÊTES CONCERNÉS !

**Si jardiner au naturel coule de source... la France est quand même le premier consommateur de pesticides en Europe et le 4<sup>ème</sup> mondial !**

Le désherbage chimique représente 80% des utilisations de pesticides par les particuliers soit 1300 tonnes pour les jardins.

Des chiffres qui interpellent...

Lors du 10<sup>ème</sup> carrefour des Gestions Locales de l'Eau en janvier 2009 des jardinerie locales sont signataires de la chartre «Jardiner au naturel, ça coule de source !» ils s'engagent à mieux informer les consommateurs sur les risques des produits phytosanitaires pour la santé et à les conseiller sur les techniques alternatives.

D'autres solutions existent tels des paillages, les plantes couvre sols, les engrais verts, les bio bêches, le mulching ou des produits «bio»... Un grand choix est proposé.

Ne pas hésiter à demander conseil avant de faire vos achats.

Votre santé et l'environnement vous diront merci !

## C'est parti! *Bec'h dezhi*

### Le carnet pratique de la commune est chez vous

Pratique, d'un nouveau format, il réunit toutes les coordonnées de Penvénan (services publics, commerces, associations), gardez-le près de votre téléphone. En dernière page, vous y trouverez aussi le plan de Penvénan. Ce document est également disponible à la mairie et à l'office de tourisme de Penvénan.



## UNE NOUVEAUTÉ À BUGUÉLÈS :

un marché estival semi-nocturne tous les lundis, du 6 juillet au 24 août, de 17h à 22h, rues de Castel Coz et de la fontaine. Petite restauration sur place assurée par les associations de Penvénan.

# Pour se faciliter la vie

Evit aesaat ar vuhez

## RATIONALITE ET SECURITE

Dans les mois à venir et pour être en conformité avec les recommandations de la Sécurité Sociale et le code du travail, la collecte des ordures ménagères devra être rationalisée et sécurisée.

En zone agglomérée, et lorsque cela est possible les containers individuels d'ordures ménagères à collecter devront être regroupés d'un même côté de la rue par 3 ou 4 minimum dans le sens de la collecte. Cela évitera au maximum les traversées de rues aux agents pour mieux rentabiliser le ramassage.

A la demande des caisses d'assurances, dans les impasses les marches arrières seront supprimées, plusieurs accidents graves sont occasionnés par ces manœuvres chaque année. Les containers devront être regroupés à l'entrée de la rue. Le SMICTOM rappelle que les usagers doivent utiliser un bac homologué. De même les sacs éventrés par les animaux ne seront plus ramassés. La Municipalité demande à la population de faire preuve d'initiative et de civisme pour la sécurité des agents et pour éviter un accroissement des coûts pour l'usager.

## CONSOMMONS RESPONSABLES

Une consommation responsable comprend 3 étapes :

- le choix d'un produit ou d'un service
- l'utilisation de ce produit /service
- la prolongation de la vie de ce produit

### Tout produit a un impact sur l'environnement

- il a besoin de matières et d'énergie pour être fabriqué,
- il doit être emballé et transporté,
- il deviendra un jour un déchet...

Mais il existe des produits qui entraînent moins d'impacts sur l'environnement et conservent leurs performances lors de l'utilisation : les éco-produits.

Pour les connaître, apprenez à repérer les bons logos écologiques : ils signifient que les produits ont été vérifiés par des organismes indépendants quant à leur conformité à des critères écologiques stricts et à des critères de performances rigoureux.

Les écolabels couvrent aujourd'hui une vaste gamme de produits de consommation courante : des cahiers d'écolier aux cosmétiques, des lessives aux vêtements, du mobilier à l'éclairage...

Choisir des produits éco labellisés c'est mieux pour l'environnement mais aussi pour la santé : moins nous utiliserons de produits chimiques, de pesticides, d'engrais, mieux nous nous porterons.



L'Ecolabel européen la «Fleur», créé en 1992, est la certification écologique officielle européenne



Union Européenne et Agriculture Biologique. Label certifiant qu'un produit est issu de l'agriculture biologique pratiquée sur le territoire européen



La marque NF Environnement est une marque volontaire de certification délivrée par AFAQ AFNOR Certification



Le Label AB : Agriculture Biologique, marque du ministère de l'Agriculture

## QUE DEVIENNENT VOS TONTES DE PELOUSE ?

### Vous les mettez dans vos poubelles :

- elles seront traitées en même temps que les ordures ménagères et il en coûtera à la collectivité : 191,85€ la tonne.

### Vous les envoyez à la déchetterie :

- vous les déposez sur le tas de déchets végétaux, il en coûtera le broyage : 24,27€ la tonne.
- vous les déposez directement sur le tas de déchets verts broyés (s'il n'y a que de la tonte) : ils seront utilisés par des agriculteurs locaux, mais vous devez vous déplacer à la déchetterie.

### Vous compostez :

- vous n'avez pas à vous rendre à la déchetterie, vous économisez le transport et du CO2 pour la planète.
- vous les utilisez comme paillage au jardin et évitez ainsi la prolifération des mauvaises herbes et le dessèchement de la terre.

- vous utilisez un composteur, vous les mélangez à vos déchets organiques et faites votre propre compost pour votre jardin en réduisant la quantité d'ordures à incinérer.

ALORS... FAITES LES BONS CHOIX !

### RAPPEL :

Les feux de broussailles sont interdits du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

Recommandations

## SMICTOM

### TRAITEMENT DES DECHETS

Horaires actuels de la déchetterie du Quillio située à Minihy-Tréguier :  
du LUNDI au SAMEDI de 9h à 12h  
et de 13h 30 à 17h.  
Elle est fermée les dimanches et jours fériés.

Collecte des ordures ménagères à partir de 6 h  
• Lundi : le Bourg, Port-Blanc et Buguéllés  
• Jeudi : les écarts et commerçants

Contact : le smictom : 02.96.92.90.60

Le smictom du Trégor vous informe qu'à compter du 30 mars les conteneurs non homologués, les sacs trop lourds ou déchirés ne seront plus collectés.

Courrier aux usagers  
du 16 mars 2009-03-17 HP/LG 09

# A l'Honneur Da enoriñ

## LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Equiper, couvrir, trier et ranger les ouvrages, animer les ateliers et les soirées à thème sous la houlette de l'employé municipale, Isabelle... une équipe dynamique qui reçoit avec convivialité les lecteurs que nous sommes !

12 00 titres, 22 000 prêts en 2008, ces bénévoles transforment ces chiffres en émulation culturelle, tout cela avec le sourire !



## LA DERNIÈRE PETITE FILLE D'ANATOLE LE BRAZ N'EST PLUS.

Le 2 avril, alors qu'elle assistait à Saint Briec à la célébration du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de son grand-père, Anatole Le Braz, Laura Weymouth est décédée d'un accident vasculaire cérébral. Dernière petite fille de l'écrivain, elle partageait sa vie entre son chalet dans le New Hampshire et sa maison de Port-Blanc.

Gwelet pep tra

## Tout voir

## «17 NOUVEAUX FUTURS ÉLECTEURS» !



La municipalité a mis à l'honneur les mamans 2008 lors d'une réception sympathique présidée par Monsieur le Maire et son équipe.

## DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE 55 ANS D'HÔTELLERIE,

Hôtelière depuis 1952 à Port Blanc, Madame RAYNAUD avait pris la suite de son beau-père avec son mari au Grand-Hôtel.

Au moment de la retraite, elle avait toutefois poursuivi son activité en tenant l'hôtel le Rocher, ouvert 3 mois durant la saison d'été, et ce jusqu'en 2008. Durant près de 20 ans, Madame RAYNAUD a œuvré en tant que présidente du Syndicat d'initiative de Penvénan et décorée à ce titre de la Médaille d'or du tourisme en 2004. Elle nous a quittés le 14 avril dernier.



## Dans le rétro Er c'hilseller

## HISTOIRE DE L'ÎLE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON

4<sup>ème</sup> PARTIE :

LE PARDON DE SAINT GILDAS AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

Dès le règne de Louis XIII, les sources historiques attestent que le Pardon de Saint Gildas attire de nombreux fidèles, dont les offrandes, généreuses, sont reversées pour un tiers au Recteur de Penvénan. La chapelle est ainsi dotée d'un budget propre, géré par un «Gouverneur» faisant office de comptable et chargé de l'entretien et de l'embellissement de l'édifice : en 1638, il s'agit de Gilles Le Petit, qui fait réaliser un modeste autel polychrome pour l'oratoire Saint Roch, situé au sud de la chapelle et protégé, à l'époque, par une grille fermant à clef, derrière laquelle se trouvait

le « tronc destiné aux offrandes ». La dévotion à Saint Roch – réputé pour guérir les maladies épidémiques – est peut-être à l'origine de l'offrande de pain bénit aux chevaux, lors du Pardon. La légende raconte en effet que ce saint, lui-même atteint par la peste, ne se sustentait que d'un pain, qu'un chien venait lui porter quotidiennement de manière providentielle.

Quoi qu'il en soit, il semble que, dans un premier temps, la dévotion à Saint Gildas ait surtout revêtu la forme d'une démarche individuelle, la cha-

Bien que la tentative d'implantation d'une communauté monastique ait échoué au Moyen Âge et qu'il faille attendre 1954 pour que s'établissent finalement des moines sur l'île, le culte rendu à Saint Gildas est déjà très actif dans les derniers siècles de l'Ancien Régime.

pelle étant ouverte pratiquement tous les lundis. Les pèlerins s'y rendaient librement « soit pour la fièvre, soit pour la rage... et quelquefois, dans le courant de l'année, des personnes y faisaient également dire la messe par l'un des prêtres de Penvénan », comme l'atteste en août 1844, Marie-Yvonne Capevert, de Buguelès, veuve de François Audren, ancien trésorier de Saint Gildas. Cet intéressant témoignage est extrait d'une enquête judiciaire organisée dans le cadre d'un différend survenu avec Casimir Duportal du Goasmeur, portant sur la propriété des offrandes.

# Dans le rétro Er c'hilseller

## HISTOIRE DE L'ÎLE SAINT-GILDAS ET DE SON PARDON

4<sup>ème</sup> PARTIE :

LE PARDON DE SAINT GILDAS AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

...SUITE DE LA PAGE 7...



Pardon de Saint Gildas il y a cinquante et un ans, le 25 mai 1958 (Cliché Louis Bodeur, Buguéès).

Le clergé Penvénannais allait également parfois solennellement sur l'île «en procession pour demander la pluie ou le beau temps, selon qu'il faisait une saison pluvieuse ou sèche», ou bien encore «pour préserver d'épidémie», ainsi que se le remémorent bien longtemps après Antoine Crec'hriou, maire de Plouguiel, et Jean Loas, cultivateur de Plougrescant, alors âgé de soixant-huit ans.

Il est donc probable que le Pardon n'est devenu régulier que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, en se fixant au dimanche de la Pentecôte. Dans les années 1820, François Le Quellec, octogénaire, ancien vicaire à Penvénan pendant sept ans, Recteur de Plouguiel à partir de 1782, puis exilé aux îles anglo-normandes durant la Terreur, se souvient «qu'avant la Révolution, il avait lui-même fait le Pardon de l'église Saint Gildas et dit la messe». De même, la comptabilité de Toussaint Gallifot, gouverneur de la chapelle pour l'année 1783, fait mention d'une dépense de «trois livres, payées pour dire la messe matinale le jour du Pardon».

Les dernières décennies de l'Ancien Régime correspondent aussi à l'époque où le culte de Saint Gildas acquiert sa caractéristique de «Pardon aux chevaux», à l'instar de plusieurs autres en Bretagne.

Selon une tradition solidement établie, l'habitude d'y faire bénir les équidés remonterait à une forte épidémie ayant décimé de très nombreux animaux dans le Trégor, mais en épargnant totalement ceux vivant en liberté sur l'île, doublement protégés par les vertus conjointes de Saint Gildas... et de l'isolement insulaire. Selon cette même tradition – recueillie en 1844 – les Penvénannais qui omettraient de conduire leurs chevaux au Pardon risqueraient, à l'inverse, de les voir atteints «de la morve et autres maladies». La légende a peut-être un fondement réel puisque, en 1786, les haras de Tréguier, gérés par l'assemblée des Etats de Bretagne, recrutent un maréchal-vétérinaire

– le sieur Marc-François Morel – «réputé pour ses connaissances dans l'art de guérir les animaux, et pour avoir traité des épidémies graves dont il a heureusement arrêté les progrès».

L'enquête judiciaire de 1844 fournit des précisions originales sur la manière dont se déroulait le Pardon avant la Révolution : c'est ainsi qu'Yves Thas, âgé de quatre-vingt trois ans, Maire de Penvénan en l'An VIII de la République (1800), déclare «qu'il y a soixante-seize ans, à sa connaissance que... les prêtres de Penvénan disent, le jour du Pardon, les vêpres dans la petite chapelle, attendu que la grande est occupée par les nombreux pèlerins qui touchent le saint de cette chapelle avec des pains qu'ils donnent ensuite à manger aux chevaux ; par contre, les prêtres disent la messe le lundi [matin] dans la grande chapelle». Yves Dagorn, cultivateur de soixante et onze ans, précise que celle-ci était déjà décorée de «chandeliers en bois peint, mais qu'il n'y avait pas de croix portative, [et que] l'on se servait pour la procession de celle de l'église de Penvénan». En fonction des marées, c'est à cheval ou en bateau que l'officiant se rendait sur l'île. Yves L'Anthoën, marin-pêcheur, se rappelle «avoir passé dans sa barque, il y a environ quarante-trois ans, Mr. Jagou, alors Curé de Penvénan, pour aller dire la messe dans la chapelle de St Gildas ; il était accompagné d'autres habitants de la même commune». Marie Johannnet, veuve d'Yves Bodiou, rapporte par contre que «c'est à la maison que Mr. Lejan, Curé de Penvénan, trouvait un cheval pour se rendre à la chapelle».

La présence de nombreux chevaux est confirmée par Guillaume Le Mérier, gendre d'un des anciens propriétaires de l'île, qui parle en termes peu amènes des «cavalcades que font les jeunes gens» pour se rendre au Pardon, redoutant un accident et rappelant qu'une femme avait «été blessée par un cheval», quelques années auparavant.

Les offrandes, en tout cas, affluent, puisqu'en

1744, le retable de la chapelle Saint Gildas peut être orné d'un grand tableau de Saint Ruellin (successeur présumé de saint Tugdual au siège épiscopal de Tréguier), commandé au peintre Le Guillou, qui réalise également des œuvres pour les églises de Paimpol, Brévidy et Lanvellec. Ce tableau, transporté au manoir de Balloré (en Trévou-Tréguignec) au XIX<sup>ème</sup> siècle, puis dans celui de Pellinec vers 1939, a hélas aujourd'hui disparu.

En juin 1783, il est procédé à des travaux de réfection de la toiture, financés par le produit des quêtes et dons, qui se monte à deux cent neuf livres quatorze sous (environ 725 €). Les dépenses annuelles ne s'élèvent qu'à cinquante livres dix-huit deniers : aux quarante-cinq livres payées à G. Plounévez, couvreur, s'ajoutent notamment deux livres trois sols pour l'achat des cierges pour l'usage de ladite chapelle», et huit sous pour le travail d'un serrurier.

Le dernier «gouverneur de Saint Gildas» sous l'Ancien Régime est Nicolas Guyomar, élu pour l'année 1787-1788.

Quelle sera le sort du Pardon, dans la tourmente politique et religieuse de la Révolution ?

A suivre...

Thierry Hamon  
Adjoint aux Affaires culturelles.

### ETAT CIVIL

#### Ils nous ont quittés

Joseph Poulen, le 18/02  
Annie Chapalain Laurent, le 27/02  
Georges Le Sénéchal, le 9/03  
Jean Mersillan, le 12/03  
Monique Feulvarc'h, le 17/03  
Marie-Thérèse Cronn, le 18/03  
Laura Bouchage Weymouth, le 2/04  
Régine Renard, le 5/04  
Yvette Rumel Raynaud, le 14/04  
André Broudic, le 25/04  
Yves Le Bougeant, le 30/04  
Paul Gisselbrecht, le 19/05  
Roger Le Louarn, le 23/05  
Pierre Biez, le 23/05

#### Mariages

Jean-Michel Prima et Laurence Salmon, le 21/03  
Pierre Barrier et Elodie Garel, le 4/04  
Gildas Roverc'h et Virginie Le Rhun, le 25/04  
Benoît Bonnard et Catherine Colvez, le 25/04  
Michel Jourdir et Danièle Larmor, le 25/04

#### Naissances

Victor Penhoat-André, le 2/02  
Onati Marty-Le Bivic Nadia Derom, le 11/02  
Galaan Atallah, le 28/03  
Louann Coadalan, le 11/04

Directeur de la publication : Michel Deniau maire

Responsable rédaction : Martine Kerempichon adjointe communication tourisme

Comité de rédaction : Isabelle Savidan Logiou, Jean-Yves Le Merrer conseiller,

Crédit photos : services techniques, Christian Riou, groupe communication

Réalisation et impression : Roudenngrafik, 02 96 58 02 03 - fax. : 02 96 58 02 04